



## Demande de renseignement

Par **Leo760**, le **03/12/2021** à **00:34**

Bonjour, je voudrais savoir si il était possible d'avoir la garde de ma petite sœur âgée de 2 ans et demie !

J'ai 25 ans et une bonne situation, j'ai un appartement 2 chambre je vie avec ma conjointe. Je voudrais obtenir la garde de ma petite sœur pour les raisons suivantes...

Quand ma petit sœur et née c'est ma conjointe qui sens et occuper pendant une année entière

Ma mère et alcoolique elle passe c'est journée à boire elle ne sais pas s'occuper de la petite, le père ne l'a pas reconnu et la voi rarement ma seconde sœur de 18 ans prend de la drogue dure tout le monde fume des cigarettes à côté de la petite et aussi de la drogue , ma petite sœur n'est jamais attachée dans la voiture,

Personne ne la surveille , elle passe c'est journée sur les écrans pour que la petite les l'aise tranquille

Ma mère préfère faire la fête et partir en boîte et l'aise là petit à ma sœur de 18 qui ne s'est même pas ce gérer elle même et encore moins s'occuper de ma petite sœur

Tentative de suicide

Agression à l'arme blanche

Bagarre à plusieurs reprises

Arrestation

Violence

Insulte

Mauvaise fréquentation

Viole

Alcoolisation

Et j'en passe

Voilà de quoi et témoin ma petite sœur âgée de 2 ans...

J'aimerais la prendre avec moi et lui donner une vie correcte remplie d'amour et surtout loin de la violence

Par **Marck.ESP**, le **03/12/2021** à **09:21**

Bonjour

Prenez contact avec le **119**.

Vous pourriez saisir en référé le juge an affaires familiales afin d'obtenir une ordonnance de protection.

[http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/modele\\_requete\\_OP.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/modele_requete_OP.pdf)